

# CPG: certificat de pauvreté garantie?

Contrairement à ce que pensent certains, ces produits ne sont pas sans risques. Explications.

**Ian Gascon**  
Gestionnaire de portefeuille



info@idema.ca ✉

En investissant à long terme dans les certificats de placement garanti (CPG) une personne est presque assurée de perdre de son pouvoir d'achat, c'est-à-dire d'obtenir un rendement inférieur à l'inflation. Pourquoi sont-ils si populaires? Quelles sont les solutions de rechange?

Plus on avance en âge, plus la protection du capital est importante. Il est normal de vouloir limiter les variations de son portefeuille pour garantir ses revenus futurs. Craintifs des variations importantes des marchés boursiers, plusieurs investisseurs sont tentés par les CPG. Or, un CPG n'est pas sans risque. Bien sûr, comme son nom l'indique, le rendement et le capital d'un CPG sont garantis. Mais la notion de base en investissement est d'épargner aujourd'hui dans le but de consommer plus, plus tard. Investir dans un CPG ne garantit en rien de battre l'effet dévastateur de l'inflation qui, année après année, réduit notre pouvoir d'achat et ainsi notre capacité à pouvoir consommer plus, plus tard.

Depuis 1994, la Banque du Canada cible une inflation de 2% dans une fourchette de 1 à 3%. La moyenne de l'inflation depuis 5 ans est de 1,64% et de 1,68% depuis 10 ans. Au cours des 15 dernières années, l'inflation a grugé 33% de notre pouvoir d'achat. Or, selon Statistique Canada, à 65 ans, l'espérance



« **Après impôt, le rendement actuel des CPG risque d'être inférieur à l'inflation.** »

de vie est encore de 20 ans. Vaut mieux prévoir le coup!

Actuellement, un CPG de 5 ans rapporte entre 1,5 et 1,8% par année, avant impôt. Après impôt, le rendement actuel des CPG risque d'être inférieur à l'inflation. Les rendements anémiques des CPG actuellement sont le reflet d'une faible croissance économique, des taux d'intérêt historiquement bas et d'un niveau d'inflation récent inférieur à la cible de la Banque du Canada.

Investir dans un CPG de 5 ans ou plus est une bonne façon de se protéger de la déflation (une période d'inflation négative), mais n'aidera pas beaucoup si l'inflation augmente. Plus le terme est long, plus le risque lié à une augmentation de l'inflation est élevé.

Comme pour tout portefeuille, il est préférable de ne pas mettre tous ses œufs dans un même panier. Au lieu de mettre 100% de son portefeuille dans des CPG, il est probablement préférable d'en investir une portion dans différents types d'actif financier tout en respectant sa tolérance au risque. Ainsi, choisir judicieusement une combinaison d'épargne à intérêts élevés, d'actions et d'obligations est probablement encore la meilleure façon d'obtenir des rendements supérieurs à l'inflation sur une longue période tout en respectant son profil d'investisseur. +

## ATTENTION AUX CPG BOURSIERS

Les CPG liés au rendement d'un indice de marché sont rarement la meilleure façon de maximiser son rendement à long terme. Si vous êtes prêt à accepter un rendement nul sur vos CPG boursiers, comme ça a été le cas avec plusieurs de ces produits émis avant 2008, alors voici une autre solution.

Pour investir 100 dollars, investissez 15 dollars de la somme directement dans l'indice boursier tout en optant pour un CPG de 3 ans pour 85 dollars. Cette combinaison générera un rendement positif même avec une baisse de l'indice de 20% sur 3 ans.

Sachant que depuis 40 ans, le marché canadien n'a jamais perdu plus de 18% sur 3 années complètes de calendrier, les probabilités sont excellentes d'obtenir un meilleur rendement qu'avec un CPG boursier.